

**Voisenon :
Un village agricole
et fier de l'être !**

Dossier page 4



Photo Stéphane Dupuis. Merci à Franck Fournier.



**Vœux aux Voisenonais :
Cultiver l'exception voisenonaise,
préserver notre identité rurale.**
page 12

**Budget participatif :
Un triporteur
électrique**
page 19

SOMMAIRE



DOSSIER	4
Un village agricole et fier de l'être	
RETOUR EN IMAGES	12
LE COIN DES ASSOCIATIONS	16
EXPRESSIONS LIBRES	18
CARNET DE VILLAGE	19

Votre Maire à l'écoute

☎ 01 60 68 29 00
 @ mairie@voisenon.fr
 f Julien Aguin
 @julienaguin

Note de la rédaction
 Les informations sont fournies par la Commune et ses partenaires. Elles sont susceptibles d'être modifiées selon l'actualité, indépendamment de la volonté du Conseil municipal.

AGENDA

- **Mar. 19 mars 2024** : Cérémonie de fin des combats en Algérie organisée par la Mairie au Monument aux Morts à 18h
- **Dim. 24 mars 2024** : Repas de printemps du Comité de parrainage à 12h30 au Mille-Club
- **Mar. 9 avril 2024** : Visite du Conseil départemental
- **Week-end 25, 26 et 27 avril 2024** : Exposition artistique au Mille-Club.
- **Merc. 8 mai 2024** : Cérémonie du 8 mai au Monument aux Morts



Photo Conseil départemental

Visite du Conseil départemental

Quand : mardi 9 avril 2024

Date limite d'inscription : 2 avril 2024

Comment : contacter le Conseil des Sages à conseil.sages@voisenon.fr ou Dominique GAUTREAU au 06 13 54 03 99
 Ne pas oublier d'indiquer vos coordonnées afin que l'on puisse vous rappeler.

Merci à eux !

La municipalité a profité de la cérémonie des vœux pour remercier trois Voisenonais très investis dans la vie de leur village.



Joël AUPY, ancien Conseiller municipal pendant trois mandats, occupe depuis le poste de trésorier dans l'association Familles Rurales de Voisenon (FRV). Ici à gauche, en compagnie de Denis JULLEMIER, Vice-président du Conseil départemental de Seine-et-Marne.



Alain LAMBERT, ancien Conseiller municipal et Adjoint au Maire, est depuis président de deux associations : le Comité de parainage des Anciens de Voisenon et l'Amicale des Anciens combattants de Voisenon. Ici à gauche, en compagnie de Pierre CUYERS, sénateur.



Sophie MERCIER, présidente de l'Association Sportive et Culturelle de Voisenon (ASCV) pendant 10 ans, a dû passer le flambeau pour raison professionnelle. Christophe SAUVAUT, qui en a pris la présidence, l'a représentée au cours des vœux. Ici à gauche, en compagnie de Nathalie BEAULNES-SERENI, Vice-présidente du Conseil départemental de Seine-et-Marne.

Oui, Voisenon choisit son avenir. Son équipe municipale tient le cap avec conviction et espérance.

Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

Rester déterminés et tenir le cap que nous nous sommes fixés pour animer et intensifier notre perspective de Voisenon pour les années à venir : plus qu'un souhait, c'est l'engagement collectif de l'ensemble des acteurs locaux notamment de l'équipe municipale.

Les choix que nous avons fait depuis 2020, avec votre confiance, portent leurs fruits :

- **Des finances assainies** : malgré les tempêtes et les réductions de liberté fiscale, notre village investit massivement dans son avenir : voirie, école, éclairage public, sécurité, ... Notre méthode de travail s'avère payante même si l'administration contraint quelques projets. Retrouver une capacité d'autofinancement et réaliser en 3 ans l'investissement d'une mandature complète, tout en ayant une conjoncture défavorable, nous invite à être ambitieux.
- **Un urbanisme maîtrisé** : la création de notre plan local d'urbanisme (PLU) plébiscité par tous les acteurs locaux et nationaux garantit notre survie rurale. Notre volonté de préserver le village et son esprit, malgré les envies de construction massive, est un pari réussi. Comme l'indique le titre de ce bulletin municipal, nous sommes fiers de nos agriculteurs.
- **Une parole respectée et écoutée avec intérêt** : les nombreux combats portés par l'équipe municipale pour préserver la sécurité des biens et des personnes, encadrer la circulation et le stationnement mais également défendre la commune comme principal échelon de la démocratie finissent par arriver à leurs fins. Les procédés sont longs et lents mais le cap fixé permet d'atteindre des résultats mesurables dans le temps.

**« Les déceptions ne tuent pas
et les espérances font vivre. »
George Sand.**



L'année 2023 rétabli définitivement l'équilibre et la sérénité égarée des décennies passées. Le cap, la vision commune, la solidarité des actions et l'esprit collectif choisi par les Voisenonais ont permis cette consolidation. Au nom de la Commune, merci à tous ! Continuons ainsi !

Dans ce numéro, nous vous invitons à parcourir ce dossier marquant notre soutien au monde agricole connecté au monde rural que nous souhaitons préserver. La récente colère des agriculteurs appelée « Le monde à l'envers » ne fait qu'éclairer ce que nous avons remarqué dès notre élection : lenteurs et complexités administratives, diminution des dotations conduisant à une hausse des taxes et la volonté d'urbanisation totalement déconnectée avec les réalités du terrain.

Cette année 2024 nous ouvre à l'espérance. L'espérance n'est pas l'aveuglement à la réalité du monde dans lequel nous vivons, mais la pleine conscience des défis que nous avons à relever tous ensemble avec détermination,

en suivant notre cap : celui que nous avons choisi et que nous appliquons avec modestie et détermination.

La période budgétaire 2024 ouvre de nouvelles perspectives et atteste que le chemin choisi et voulu majoritairement par tous est le bon.

Je vous invite, avec l'équipe municipale, à proposer et travailler avec nous, à rejoindre ce collectif pour assurer l'avenir du Voisenon que nous aimons. Parce que Voisenon est véritablement au cœur de nos choix !

*Notre passion et l'amour de notre village fondent notre action collective.
Cette action collective c'est l'exception voisenonnaise !*

Le Maire,
Julien AGUIN



L'actualité a mis un coup de projecteur sur le monde rural en projetant le malaise des agriculteurs sur le devant de la scène médiatique. Les tracteurs ont quitté les fermes pour le bitume.

Dites-nous Monsieur le Maire

La colère des agriculteurs s'est manifestée dans les rues, soutenez-vous leur action ?

Voisenon est un village agricole et fier de l'être ! Dès le mois de novembre 2023, au début de la mobilisation, nous avons été les premiers à donner de l'écho à leur action « Le monde à l'envers » en retournant le panneau signalétique de Voisenon à l'entrée Est du village. L'histoire de notre village est intimement liée à cette activité agricole. Il y a même eu un maire agriculteur entre 1995 et 2000, Bernard FOURNIER et son père avant lui, a été Adjoint au Maire. Aujourd'hui, le fils, Franck perpétue cette histoire familiale à Voisenon. Agriculteur et maraîcher, c'est aussi le président du Canton Melun Nord de son syndicat. Nous travaillons bien avec nos deux agriculteurs, Pascal BÉCARD et Franck FOURNIER, ils le savent ma porte est toujours ouverte. Je soutiens leurs droits et la préservation de leurs outils de travail. Il y a une vraie dimension écologique dans leurs métiers. Nos agriculteurs entretiennent la terre, aménagent le patrimoine. Ils produisent et nous nourrissent. Ils peuvent compter sur notre équipe ! Notre engagement est total pour préserver et faire vivre cette histoire agricole commune. Notre Plan Local d'Urbanisme intègre cette notion, il préserve les terres agricoles, c'est notre choix politique. A titre personnel, je suis Vice-président de l'association des maires ruraux de Seine-et-Marne. Nous agissons, c'est un vrai combat, une prise de position et des actes forts pour préserver cette ruralité .



Le Plan Local d'Urbanisme intègre-t-il la protection des zones agricoles ?

Bien sûr ! En cohérence avec la Ceinture verte, projet régional qui assure le développement et la protection de zones boisées et agricoles dans la grande couronne parisienne. Voisenon se situe dans le périmètre de la forêt de Rougeau Bréviande, nous avons sanctuarisé les espaces concernés dans notre Plan Local d'Urbanisme. Ce corridor écologique de Voisenon renforce et complète la Ceinture verte régionale. Je tiens à remercier dans ce dossier, Valérie PÉCRESE, Présidente de la Région Île-de-France et Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT, Vice-président, de ce choix écologique et de cette volonté de sanctuariser les zones vertes et boisées de notre territoire. Nos terres agricoles sont désormais préservées. J'ajoute que nous avons travaillé de concert avec la Région, mais aussi localement avec l'ensemble des acteurs, les agriculteurs et les habitants ont été associés. Nous agissons pour remettre de la nature partout ! Également dans les projets de développement urbain. Ainsi, pour le projet immobilier « Le Palissandre », nous sommes intervenus pour renaturer ce projet à hauteur de 40% de la parcelle.

À Voisenon, les terres agricoles font partie du paysage, cette histoire commune forte est inscrite dans l'ADN des villageois. Un caractère rural assumé et revendiqué par l'équipe municipale.



L'exception Voisenonaise, c'est aussi ce choix de préserver le cadre de vie ?

Oui complètement. Notre équipe est déterminée à renforcer cette protection, c'est un vrai choix d'avenir pour le village. Notre ambition est de préserver cette ruralité et ce cadre de vie verdoyant. Chaque projet est réfléchi avec ce souci d'intégration à l'environnement et de préservation de la biodiversité. Habiter Voisenon, c'est le choix de la qualité de vie et de la ruralité. Un choix assumé que notre équipe défend coûte que coûte ! Si les habitants ont des questions, qu'ils viennent à notre rencontre lors des réunions de quartier mensuelle ou bien qu'ils sollicitent un rendez-vous avec le maire en mairie, je les recevrai.

Le patrimoine vert du village est important pour autant il n'y a pas de chemins de randonnée ?

Nous avons créé la sente Narcisse Massé entre l'école et la rue des Closeaux, nous avons réhabilité également le chemin de l'Académicien qui longe le mur d'enceinte du collège Nazareth et suit les eaux du ru du Jard. Il y a quelques années c'est vrai, Voisenon comptait beaucoup de sentes, mais certains de mes prédécesseurs les ont vendu il y a 15 ou 20 ans. Notre équipe aimerait se réapproprier ces espaces pour recréer des chemins de promenades, mais cela prend du temps. Nous y travaillons.



La réalisation d'une passerelle entre l'éco-quartier de Melun et Voisenon est annoncée, de quoi s'agit-il ?

C'est une bonne nouvelle. C'est l'aboutissement d'un travail commun mené par les nouvelles équipes municipales de Melun et de Voisenon en tandem avec le Département. Il faut savoir que cette réalisation est une solution trouvée à une situation problématique dont nous avons tous hérité. Pour les habitants de Voisenon et, en particulier les collégiens qui se rendent au collège public de secteur « Les Capucins », la traversée du nouveau rond-point est difficile, voire dangereuse. Nous avons travaillé avec les services du Département et la ville de Melun, l'installation d'une passerelle sur le territoire de Melun a été votée. Elle sera installée cette année. Son coût aux alentours de 3 millions d'euros est assumé par le Département. Dans ce dossier, je souhaite remercier Olivier LAVENKA, Vice-président qui a plaidé pour que Voisenon soit associé à ce projet.

Voisenon, entre vert et terres

Sentes arborées, allées boisées, lieux de promenades bucoliques entre lavoir d'antan et champs cultivés, notre village tout de vert et de brun vêtu, n'a pas à rougir de ne pas compter de chemin de grande randonnée. C'est une nature à la fois sauvage et nourricière qui domine. Elle représente 88% de la surface totale de la Commune. Sa situation géographique idéale à deux pas de la ville préfecture et desservit par de grands axes routiers (A5 et francilienne), n'altère en rien la qualité de vie. Ici, les espaces naturels et les terres cultivées sont préservés. Ici, la municipalité dessine la commune de demain en privilégiant le cadre de vie et cette ruralité, chère au cœur des habitants.

Ainsi, la sente Narcisse Massé qui relie la rue des Closeaux et le Mille-Club concilie accessibilité et déplacements apaisés, le chemin de l'Académicien qui longe le mur d'enceinte du collège Nazareth La Salle permet aux habitants et aux collégiens de circuler en toute sécurité, derrière la place du 14 Juillet, dans une boucle du rû du Jard qui serpente entre les grands arbres, une table de pique-nique invite à la rêverie bercée par le chant des oiseaux et le murmure de l'écoulement de l'eau.

Une passerelle piétons

Prochainement, une passerelle piétons accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), aux vélos et aux piétons enjambera le rond-point de l'éco-quartier melunais récemment sorti de terre, cet équipement sécurisera les déplacements. L'opération financée par le Département de Seine-et-Marne sera réalisée cette année. Une annonce faite lors de la soirée des vœux aux Voisenonais le vendredi 26 janvier dernier par le président en personne, Jean-François PARIGI. L'entretien sera assuré par la Commune de... Melun.



Piste cyclable

Autre projet à venir le prolongement de la piste cyclable de la D82 qui arrive de Vert-Saint-Denis et s'arrête aujourd'hui à l'entrée ouest du village. La matérialisation de cette piste sur la chaussée est à l'étude.

« Un marquage au sol matérialiserait le prolongement de cette piste cyclable sans nécessiter des travaux de voirie coûteux », indique Francis ROUSSET, Adjoint au Maire délégué au Cadre de vie. « Une autre étude de piste cyclable est en cours, il s'agit du prolongement de l'actuelle piste cyclable venant de Melun et ce jusqu'à la ZAC du Tertre de Montereau-sur-le-Jard. »



Sécuriser les déplacements

Côté sécurité, le Département a été sollicité pour réaliser un diagnostic de sécurité sur la RD82. Les véhicules arrivant de Rubelles ou de Maincy (entrée Est du village) à 80km/h, sont contraints de freiner brusquement pour respecter la limitation de vitesse à 30km/h. Il a été décidé de baisser progressivement de 80km/h à 50km/h puis à 30 km/h. En plus d'une signalétique adéquate, les services du Département vont poser au sol des bandes rugueuses qui amènera progressivement les véhicules à la vitesse adaptée.

A l'entrée Ouest du village, lorsque l'on vient de Vert-Saint-Denis, Réau ou de l'autoroute A5, un aménagement équivalent est prévu.



Aux petits soins des berges

À la demande de Monsieur le Maire, les services techniques du Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie sont intervenus sur les berges du rû pour une opération de confortement le 1er février dernier en collaboration avec les agents techniques de la Commune. Ce renforcement a été réalisé par la mise en place d'un plessis en osier qui permettra de capter les sédiments et éléments naturels (feuilles mortes, etc.).

Au printemps, la végétation autochtone devrait le recouvrir et son développement aidera à son maintien. Les équipes veilleront à son évolution. Il se peut que les branches de saule se bouturent, s'enracinent et forme un buisson qui stabilisera d'autant plus la berge et aura des intérêts paysagers et environnementaux. Les agents ont procédé au retrait d'embâcles ou risquant de le devenir au niveau du bois du lavoir, près du parking du collège.



La "Ceinture verte", qu'est-ce que c'est ?

Ambitieux projet régional esquissé au milieu des années 1970, la Ceinture verte est un plan d'actions qui vise à préserver et à valoriser, dans un espace circulaire compris entre 10 et 30 kilomètres du cœur de l'agglomération parisienne, l'ensemble des espaces boisés, agricoles et naturels. Ces espaces sont préservés et valorisés au regard des multiples fonctions qu'ils remplissent, individuellement et

surtout collectivement, grâce aux relations qu'ils entretiennent entre eux : structuration de l'armature urbaine, qualité du cadre de vie et des grands paysages, offre de loisirs récréatifs, production agricole et forestière, régulation environnementale et préservation de la biodiversité.

Extension du Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF)

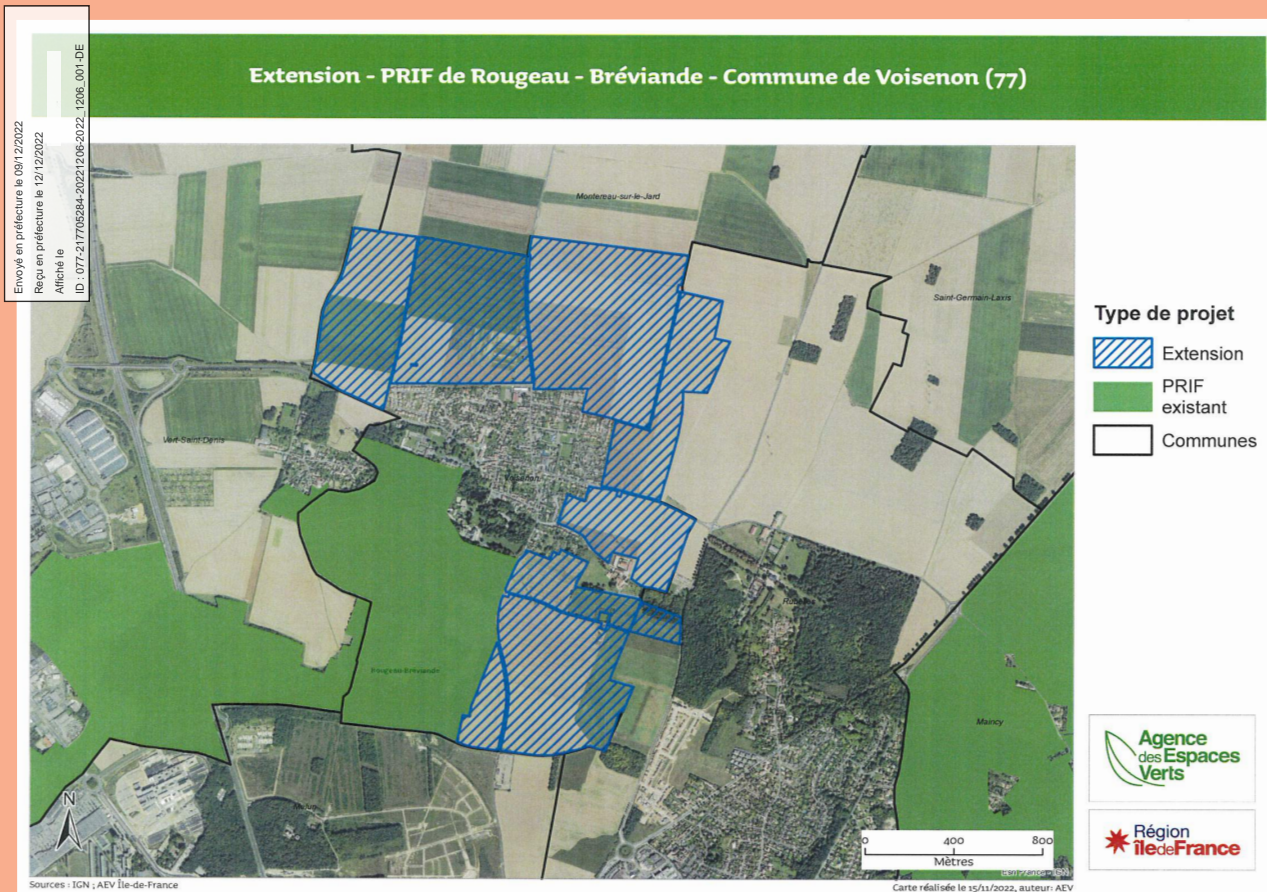
Le développement de l'urbanisation et la pression en Île-de-France ont un impact négatif sur les espaces ouverts (terres agricoles, forêts, espaces naturels). La Région a élaboré un Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF) qui pérennise la vocation forestière ou agricole d'un site déterminé.

Ce dispositif permet de mettre en œuvre une démarche et des actions de préservation et de mise en valeur des espaces ouverts et des paysages. Fort des limites de ce périmètre, la Commune s'est engagée à s'inscrire dans ce périmètre ce qui permet de faire la liaison entre celui de Rubelles et celui de Vert-Saint-Denis déjà existants.

Voisenon est intégrée au Périmètre Régional d'Intervention Foncière de Rougeau et de Bréviande qui est composé de l'Allée royale, du Pavillon royal, de la RNR des Bruyères de Sainte-Assise, des Forêt régionales de Rougeau et de Bréviande et du plateau agricole de Montbréau et amorce, au nord de Melun, le plateau de Brie. Cet ensemble forme une connexion naturelle cohérente avec la forêt domaniale de Sénart, au Nord, la vallée de la Seine et le plateau de l'Hurepoix à l'Ouest, le plateau de Brie intégrant l'agglomération de Melun, à l'Est et la forêt de Fontainebleau au Sud.

Ce PRIF, réparti sur les départements de l'Essonne (4 communes) et de la Seine-et-Marne (11 communes), structure la trame verte de la ville nouvelle de Sénart, point pivot entre Melun à l'Est, Evry à l'Ouest et Fontainebleau au Sud.

Extension - PRIF de Rougeau - Bréviande - Commune de Voisenon (77)



Ce qu'en dit la Région

Questions à Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT, Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France délégué au Logement, à l'Aménagement durable du territoire et du Schéma directeur. Maire de Mennecy.



Quelle est la politique régionale en matière de préservation des terres agricoles ?

Au-delà de nos politiques de droit commun sectorielles, avec le SDRIF-E*, notre ambition est de préserver massivement les terres agricoles en réduisant leur consommation et accentuant la sobriété foncière régionale.

Ce sont 37 500 hectares de terres agricoles qui seront strictement protégées dans les zones de fortes pressions urbaines. Nous réaffirmons aussi l'importance et le rôle stratégique des espaces agricoles et des filières pour le territoire régional.

Comment concilier cette préservation de terres agricoles et le besoin croissant en logement ?

C'est évidemment une question cruciale. C'est pour cela que je tiens à dire que nous refusons catégoriquement d'opposer ces deux objectifs.

Notre vision de l'aménagement, qui s'incarne dans le SDRIF-E avec le polycentrisme, fondé sur des centralités fortes qui maillent l'ensemble de notre Région, en témoigne.

Elles doivent nous permettre de rapprocher les emplois, les logements, les services, tout en maintenant le lien avec la terre. Nous voulons assurer une cohabitation sereine entre l'agriculture et les habitants. Par exemple, pour les nouveaux quartiers en construction, à proximité des terres agricoles, devront intégrer une « zone tampon » de 5 mètres.

L'équipe municipale souhaite conserver l'âme et l'aspect de village rural en maîtrisant strictement l'urbanisme communal : vote du PRIF, prises de position au Schéma directeur...

Que pensez-vous de cette position ?

Je ne peux que saluer cette volonté du Maire et de son équipe municipale. Nous l'encourageons au quotidien à la Région en étant des partenaires solides des communes et des projets qu'elles jugent pertinents et utiles pour leurs habitants.

Questions à Gilles BATAIL, Conseiller régional d'Île-de-France délégué à l'aménagement du territoire francilien et Maire de Dammarie-lès-Lys.



Quel est l'intérêt du PRIF (Périmètre Régional d'Intervention Foncière) pour notre territoire ?

Le SDRIF-E* comme son nom l'indique, contient un volet environnemental fort afin de préserver les territoires naturels et agricoles. Il a vocation à protéger les milieux naturels en limitant par des mesures fortes, l'artificialisation des sols et incitant la reconversion des friches industrielles.

Le Conseil municipal de Voisenon a adopté une délibération pour l'extension du périmètre du PRIF sur une partie du territoire communal. Afin de créer un corridor écologique en cohérence avec la ceinture verte, celui-ci sanctuarise notamment les terres agricoles. Que pensez-vous de cette démarche de l'équipe municipale ?

Je me réjouis de l'action volontariste de l'équipe municipale de Voisenon qui met tout en œuvre pour préserver le caractère rural du village. Il est nécessaire de protéger nos territoires de l'étalement urbain et de sanctuariser nos espaces naturels qui sont la richesse de nos territoires mais aussi source d'activité agricole et alimentaire.



Photo Stéphane Dupuis. Merci à Franck Fournier.

Rencontres avec les agriculteurs du village

Vignerons, céréaliers et éleveurs ont retrouvé leurs terres et leurs familles. Ils ont quitté le bitume des autoroutes pour retrouver leurs fermes. Mais la mobilisation reste intacte. La colère du monde agricole est en sourdine, en veille. À Voisenon, nos agriculteurs étaient aussi sur les barricades !

Parole à Pascal BÉCARD, 60 ans, céréalier à Voisenon et Champeaux

Exploitant de 250 hectares dont 60 à Voisenon, Pascal cultive céréales, betteraves, colza et maïs. Il emploie un salarié. Sa fille, Julie marche sur les traces de son père et de son grand-père, elle exploite à Voisenon 100 hectares. En ce début février, l'agriculteur se consacre à la vérification du matériel. Démontage, changement de pièces, tout doit être prêt dans quelques jours pour ressemer l'orge de printemps. Et il n'y a pas de temps à perdre, les manifestations et blocages de l'A5 ont tenu Pascal éloigné de l'exploitation durant plusieurs jours. Mais il ne regrette rien. Si les promesses devaient ne pas être tenues, il y retournerait sans la moindre hésitation.

« On demande juste un revenu décent »

« Le travail, c'est 50 heures par semaine, pire pour les éleveurs. On demande juste un revenu décent. J'ai une entreprise qui marchait plus tôt bien, mais à partir de 2013, il y a eu une succession d'aléas climatiques. On n'avait jamais eu cela avant. Depuis, mon revenu est passé sous un Smic. J'ai pourtant une belle entreprise. Aujourd'hui, mon salarié gagne 2 fois plus que moi, c'est normal, il travaille bien ».

« Dans nos métiers, les revenus sont aléatoires. La météo est déterminante. On peut avoir un fort rendement une année et, l'année suivante, la moitié. Deuxième variable, le prix auquel on nous achète les céréales au prix du marché mondial. Ajoutez à cela, la

hausse des charges de 40% et une concurrence au sein même de l'Europe... Et vous comprenez le ras-le-bol des agriculteurs.

On laisse entrer en Europe des produits interdits en France, voire même on vend en France des produits fabriqués en Europe que l'on nous interdit de produire nous, agriculteurs français (réglementations différentes au sein même de la Communauté européenne). C'est injuste, une concurrence au sein même de l'Europe. La réglementation doit être la même pour tous. La Politique Agricole Commune, c'est pour tout le monde ou juste pour nous ? » s'interroge le céréalier très remonté.

« Si les promesses ne sont pas tenues, les "JO"* 2024, ils iront à pieds ! »

Pour lui, le malaise est général, plus profond. Il n'avait jamais vu une telle mobilisation vigneron, céréaliers, éleveurs... Tous ensemble. « Certains sont venus de Haute Saône, nous rejoindre sur l'A5. Et puis sur les barrages, on n'a jamais été soutenu comme cela. Les automobilistes nous applaudissaient, c'était incroyable. C'est notre boulot de nourrir les gens, alors on est rentré dans nos fermes pour travailler dans nos champs, mais si les promesses ne sont pas tenues, les JO ils iront à pieds ! » promet Pascal. « Ce n'est pas terminé et le calendrier joue pour nous : Salon de l'agriculture, Élections européennes et... JO ».

*Jeux Olympiques



Parole à Franck FOURNIER, 43 ans, céréalier et maraîcher à Voisenon



Chez les FOURNIER, l'amour de la terre se cultive de génération en génération. Elle se nourrit dans une histoire familiale forte qui se perpétue de père en fils. C'est en 1937 que Maurice, le grand-père de Franck, éleveur de vaches laitières, s'installe à Voisenon.

Ses deux fils travaillent ensemble, ils cultivent des grandes cultures à Voisenon et dans l'Yonne. A la retraite de Maurice, les vaches quittent l'exploitation. Petits-fils, neveu et fils d'agriculteur, Franck céréalier et maraîcher, a retrouvé le chemin de la terre voisenonnaise en 2011. Avec Bénédicte son épouse, ils développent l'entreprise et créent la cueillette sur 5 hectares, ouvrent la boutique et se lancent dans la distribution de produits locaux. « La Cueillette de Voisenon » et « Ma ferme en boîte » sont nées. On compte aujourd'hui trois distributeurs automatiques pour la vente des fruits et légumes de la production, mais aussi de produits fermiers de Seine-et-Marne en circuit-court.

«Gentiment on a juste retourné les panneaux signalétiques, cela a amusé tout le monde, mais n'a rien changé»

En ce mois de février 2024, Franck est aux champs. Salades, épinards, mâches, le repiquage des plants est de saison. Après quatre jours sur l'autoroute A5, il est heureux de se retrouver sur ses terres. Membre du Syndicat agricole FDSEA 77, il est le président du canton Melun-Nord qui compte 16 agriculteurs adhérents. « Notre mouvement a débuté en novembre, gentiment on a juste retourné les panneaux signalétiques, cela a amusé tout le monde, mais n'a rien changé. Alors nous avons décidé de passer à la vitesse supérieure pour être écouté. Aujourd'hui, nous sommes retournés dans nos fermes, mais on attend le Salon de l'Agriculture. C'est une belle vitrine pour les éleveurs, qui récompense leur travail. J'y vais surtout pour découvrir de nouveaux produits à proposer à la boutique. Le Salon en lui-même c'est pour les « urbains », on nous applaudit au Salon et la semaine d'après on nous tape dessus. Pour le maraîchage le SIVAL à Angers correspond davantage à mon métier. »

Trois questions à Franck

Certains opposent écologistes et agriculteurs que leur répondez-vous ?

Que l'écologie c'est notre métier ! C'est le cœur de notre métier. La terre, c'est notre outil de travail, on a besoin d'elle pour nourrir le monde. Nous n'utilisons que des produits autorisés, homologués. Nous ne sommes pas des chimistes. Nous sommes responsables et engagés pour le recyclage des déchets agricoles avec la filière Adivalor. On prend du temps pour les apporter dans les lieux de collectes. Les mentalités changent, on s'améliore.

Quel est votre rythme de travail hebdomadaire ?

L'hiver cela peut être 35 heures, le reste de l'année autour de 70 heures. A la moisson c'est du 6h30 23h30. Nos revenus sont en-dessous du Smic horaire, il vaut mieux ne pas faire le ratio à l'heure. Notre revenu est en grande partie lié à la météo. On demande juste de la reconnaissance, et limiter la pression environnementale omniprésente. On a des emprunts à rembourser. On prend des risques financiers tous les jours. L'explosion des charges et le coût du matériel qui a pris en deux ans 40%. Actuellement, je suis en panne d'un tracteur, le renouvellement coûte 40 000 euros plus cher qu'il y a deux ans. Je vais être contraint de me rabattre sur de l'occasion. On ne se plaint pas, c'est notre passion, on aime notre métier !

Lorsque l'on demande à Franck s'il encourageait aujourd'hui les jeunes à épouser le métier d'agriculteur, il hésite avant de répondre doucement :

Pour l'instant, non !

Vous savez, mon fils a dix ans, il a regardé les informations et il m'a dit, (sa voix se teinte d'émotion) « Papa, pourquoi j'irais travailler dans ces conditions ? »

Je ne lui forcerais pas la main, confie dans un souffle, Franck très ému.





C'est donc dans la rue que se joue la qualité de vie à Voisenon ?

La rue est en effet l'espace premier de la vie collective. Mais comme toutes les communes, Voisenon doit faire face à ce que l'on appelle les « incivilités ». La circulation et le stationnement automobile envahissent la voie publique, un véritable fléau dans notre village surtout pour ceux qui résident en son centre ancien ! L'effort des Maires de la Communauté d'agglomération a permis la mutualisation des polices municipales.

Nous poursuivons le programme « Partageons la rue » : rue des Fontaines, la rue Grande, l'îlot central devant le restaurant... et nous nous battons pour obtenir rapidement l'autorisation de créer une circulation alternée au niveau de la boulangerie !



Voisenon semble en effet toujours « en travaux », cela ne risque-t-il pas d'agacer à la longue ?

Une grande partie des travaux que je viens de mentionner est avant tout destinée à protéger les piétons, ceci mérite largement cela ! Et c'est aussi à travers ces travaux que nous travaillons au Voisenon d'aujourd'hui, de demain, et surtout au Voisenon de tous.

Nous allons investir près de 200 000€ pour notre école maternelle Constant Duport (rénovation des locaux et sécurisation de la cour). Le projet de restaurant scolaire est encore à l'étude.

Au cimetière nous investirons 20 000€ pour assurer un meilleur confort aux familles. Les derniers travaux de cette ampleur datent, d'après nos archives, de 1992.

Et nous continuerons cette année, comme l'an passé, à réagir rapidement aux urgences.

Tout ceci fait de Voisenon un bel écrin. Mais derrière les murs, qu'en est-il ?

J'ai effectivement parlé des choses visibles aux yeux de tous. Tout aussi important à nos yeux est le lien social, objectif primordial : que notre solidarité se renforce.

Notre choix de maintenir et de soutenir activement le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une réussite, discrète, et à toute épreuve. Il a initié le portage de repas pour qui a besoin du service.

Nous pouvons également compter sur notre association familiale et sur notre comité de parrainage pour consolider des liens humains. Voisenon bénéficie en outre d'une dizaine d'associations actives dont l'engagement constitue une formidable richesse pour notre commune, ses habitants, les jeunes et nos anciens. Bien que l'année 2024, se présente budgétairement complexe et peut-être plus, nous accompagnons nos associations vers d'autres sources de financement : ni frein à leurs actions ni charge pour le budget municipal.

« Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès. » Pierre de Coubertin



Travaux

Beaucoup d'interventions encore à Voisenon, que ce soit pour des travaux programmés ou des interventions d'urgence. Notre stratégie est de faire vite et bien pour éviter que de petits soucis ne se transforment en gros tracas.

- **Éclairage public**

Les élus ont passé un contrat avec le SDESM* pour assurer la maintenance de l'éclairage public, afin d'assurer la qualité des points lumineux du village.

*Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne



- **Sécurisation des piétons (Rue Grande / Closeaux)**

Désormais, un îlot central devant le restaurant « L'inattendu » permet une traversée piétonne en toute sécurité et évitant ainsi les stationnements dangereux et gênants.

Merci au Département d'avoir permis le financement de cet aménagement durable.



- **Bibliothèque**

Grâce à la mobilisation des Voisenonais, le village est devenu lauréat du Budget participatif de la Région Île-de-France. Afin de poursuivre le plan de sobriété énergétique et le plan pluriannuel d'investissement voté par les élus, les fenêtres et la porte de la bibliothèque municipale ont été changés. La nouvelle porte permet dorénavant à une personne à mobilité réduite de rentrer plus facilement dans ce lieu de culture.



- **Mairie**

Toujours grâce aux Voisenonais et au Budget participatif de la Région Île-de-France, les fenêtres de la salle du Conseil municipal et des Cérémonies ont été remplacées. Ainsi davantage d'économies de chauffage et une plus grande luminosité dans cette pièce de la maison commune.



- **Élagage et espaces verts**

Pour assurer la propreté du village et la sécurité des biens et des personnes, les élus ont voté l'entretien régulier, par des professionnels, des arbres et de quelques espaces verts qui nécessitent une main d'œuvre plus importante.



- **Rue Grande**

Merci à notre agent technique Franck pour la réparation du panneau à l'angle de la rue Grande et de la rue des Closeaux qui avait été percuté par un véhicule. Ainsi, il ne penche plus. Soyons prudents au volant !



• Avaloirs et puisards

À la demande des élus, sur la RD35, les avaloirs ont été nettoyés et les puisards pompés puis nettoyés à blanc par l'agglomération.



Inauguration du babyfoot

Dans le cadre de l'opération «100 babyfoot pour les enfants», Monsieur le Maire a inauguré, avec la directrice de l'école maternelle Constant Duport, le directeur du Centre de loisirs et la directrice générale de Pedrazzini Carrelages, le babyfoot offert par les établissements Pedrazzini à la Commune.

Un beau jeu où l'on a pu constater la rentabilité de son installation par tous les enfants de l'école et du centre de loisirs.

Merci à notre entreprise locale de renom de mobiliser des fonds pour notre école et les enfants.



Bienvenue Capitaine HOUÉ

Monsieur le Maire et son adjointe déléguée à l'Espace public se sont rendus à la passation entre le Commandant PANNIER et le Capitaine HOUÉ à la tête de notre Centre d'incendie et de secours de Vaux-le-Pénil, dont nous dépendons. Nous souhaitons une bonne continuation au Commandant PANNIER et la bienvenue au Capitaine HOUÉ dont la carrière est déjà exemplaire.



Assemblée Générale d'AVI Patrimoine

Les membres de l'AVI Patrimoine ont tenu leur assemblée générale à laquelle ils ont invités les élus à échanger sur leurs activités à venir.

Merci de la mobilisation de tous les bénévoles qui œuvrent à préserver notre patrimoine et perpétuer les histoires locales.



Les textes et images sont transmis par les associations. Ils sont sous leur entière responsabilité.

Familles Rurales

Familles Rurales : vivre mieux à Voisenon

Vivre mieux c'est notre devise, et nous sommes fiers d'appartenir au premier mouvement familial associatif de France, solidement implanté en milieu rural.

Grâce à nos bénévoles et au soutien de nos partenaires nous déployons sans cesse des efforts pour concrétiser ce Vivre mieux :

- Répare Café tous les samedis matin de 10h à 12h pour donner une nouvelle vie à vos objets du quotidien (petit électro-ménager, aspirateurs, machine à coudre, et même les ordinateurs).

- Prochainement des ateliers de Faire soi-même : produits d'entretien ...

- Reprise des ateliers d'informatique pour rendre le numérique accessible à tous, notamment les séniors.

- Accompagnement des assistantes maternelles afin de leur permettre de se réunir régulièrement avec les enfants dans un local adapté, avec des activités et des animations.

- Et sans oublier nos activités et animations bien en place : centre de loisirs, cours d'anglais, atelier d'équilibre, chasse aux œufs de Pâques, soirée Halloween, repas Beaujolais, soirées familiales.

La ruralité est aussi synonyme d'entraide et de solidarité, c'est pourquoi nous allons déployer un mouvement d'entraide villageoise.

L'idée, lancée à la fin de l'année dernière, part du constat simple que l'on a tous besoin un jour ou l'autre d'un coup de main ou d'un petit service qui ne justifie pas de faire appel à un professionnel: un cadre à poser, un meuble à déplacer, une ampoule à changer, régler un petit problème électrique ou informatique, ... ou simplement besoin d'un outil.

D'un autre côté nombre d'entre nous ont la capacité à rendre ce service sans difficulté.

Alors pour que cela marche il suffit que l'offre et la demande soient connues.

Nous allons lancer l'opération par un porte à porte pour cerner les besoins et les compétences disponibles, et vous présenter les règles de mise en pratique pour assurer une confiance réciproque entre le bénéficiaire et l'intervenant.

Avec l'entraide on est tous gagnants !

Pour nous joindre :

Venez voir ou appelez Céline au 09 50 13 49 89

(de 14h à 17h sauf mercredi et weekend)

e-mail : secretariat@frvoisenon.net

Postez sur facebook : Familles Rurales de Voisenon

Familles Rurales soutient l'économie solidaire et sociale

ADPEVM

Encore une belle édition du Loto des enfants ce dimanche 4 février ! Merci à tous d'être fidèles à ce rendez-vous.

Et merci aux sociétés Pedrazzini, Förch, Capta Prod, France Câbles pour ces lots, Familles Rurales Voisenon, Le restaurant L'Inattendu et tous nos partenaires.

Et un grand merci à tous les bénévoles de l'association ADPEVM

Prochain événement : la kermesse des écoles le samedi 15 juin



Photo Mairie

ASCV

Belote et rebelote !

Samedi 10 février au Mille-Club de Voisenon se sont retrouvés une soixantaine de joueurs de Belote et de jeux de société.

La bonne ambiance était là comme d'habitude.

L'équipe de l'ASCV, épaulée par les conjoints, a assuré le service du repas, préparé par son "chef" Jean-François, qui, même à distance, a veillé.

Merci aux Sponsors pour les lots : les carrelages Pedrazzini, et Carrefour Market de Rubelles... du soutien des donateurs.

Rendez-vous le 24 mai pour le Spectacle de Danse et le 9 juin pour le concours de Pétanque.

Sportivement Vôtre.

L'équipe de l'ASCV.



Samu Social

L'équipe du SAMU SOCIAL bénévole de l'Unité Locale de la Croix-Rouge de Melun recherche de nouveaux bénévoles.

La priorité de notre équipe sur le terrain est d'aller à la rencontre des personnes à la rue et de maintenir, voire recréer un lien social.

Notre intervention est fondée sur deux principes :

- respecter le choix des personnes,
- proposer en urgence une aide inconditionnelle.

Lors de ces maraudes, les équipiers du Samu social distribuent des boissons chaudes mais également des vêtements, des couvertures, des duvets, des produits d'hygiène... Cette aide matérielle, souvent très appréciée, n'est cependant qu'un prétexte pour établir un dialogue.

Notre équipe mobile est composée de 3 bénévoles encadrés par un chef d'équipe expérimenté. A bord d'un véhicule, nous assurons des maraudes de 20h à minuit 7j/7 sur le secteur de Melun.

Vous êtes disponibles quelques soirs par mois en semaine et/ou le week-end et titulaire du permis B ? Devenez bénévole au sein d'une équipe solidaire, dynamique et toujours de bonne humeur afin d'apporter du soutien aux plus démunis.

Contactez le 06 20 61 35 75

Pour suivre nos actions sur les réseaux sociaux :
@croixrougemelun



L'Orangerie

Horaires des messes du secteur, à 10h

- Dimanche 10 Mars, Maincy - accueil anciens et futurs baptisés
- Dimanche 17 Mars, Aubigny
- **Dimanche 24 Mars, Voisenon - Rameaux**
- Jeudi Saint 28 Mars, Rubelles (18h30)
- Vendredi Saint 29 Mars, St Germain Laxis (17h30)
- Dimanche 31 Mars, Moisenay - Pâques
- Dimanche 07 Avril, Maincy

Contact :
gilbert.lisik@wanadoo.fr

Soirée années 90

Après la soirée sur le thème des années 80, l'association Familles Rurales a organisé une soirée sur le thème de la décennie suivante. Bravo à l'implication de tous les bénévoles pour l'animation de cette belle soirée hautes en couleurs.



Photo Mairie



Photo Mairie

Majorité – Réalisons l'avenir

Le 26 décembre 2023, justice a été rendue par la décision du Tribunal administratif de Melun déboutant la SCI LES CLOSEAUX DE VOISENON détenue par M. et Mme Jacques LELOUP, M. Fabien FOURNIER, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER et Mme Annyck FOURNIER sur la procédure qu'ils avaient entamée contre le Plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune. Se défendre a coûté près de 3 000€, ils ont versé 1 500€ à la Commune. Taisons les procédures passées portées par M. LELOUP qui ont aussi coûté à la Commune. Pourquoi cet acharnement ? Servir une succession d'intérêts personnels, accessoirement, tenter de décrédibiliser ceux qui ont remporté les élections ? Incriminer les supposées dépenses inutiles de notre équipe c'est tenter de masquer les mauvais choix qu'il n'assume pas et dont nous payons encore les conséquences, citons : insécurité devant l'école, emprunts sans subventions, hausses constantes de la fiscalité sans l'imputer à l'investissement. Deux membres de ce groupuscule n'ont de cesse de demander des documents ; pensent-ils freiner l'action à défaut de trouver des prétendues failles pour décrier l'équipe municipale et lui nuire. Rappelons que, après avoir été compétiteurs, l'ancien maire battu en 2001, 2014 et 2020 –soit à trois reprises– et que l'adjoint aux finances de Marc SAVINO qui s'était vu retirer à l'unanimité les délégations et les fonctions, sont maintenant amis de circonstances : avoir des intérêts de propriétaires terriens convergents, soutenus par leurs épouses dont l'une a été élue à Melun dans les majorités municipales qui ont construit l'écoquartier. Notre équipe municipale connaissant finement les méthodes de ces personnes continue avec tous les acteurs du village qui apportent leurs concours pour préserver la ruralité et la solidarité chère à notre cœur, qui aident, et soutiennent. Le bilan de mi-mandat –que notre équipe a financé par ses propres deniers et mûrement travaillé– est la vitrine réelle de l'ensemble de nos réalisations, que vous, Voisenonais, avez plébiscité pour l'avenir du Voisenon que nous aimons. Nous poursuivrons cette tâche avec entrain, solidarité et bonne humeur. Nous poursuivrons à vous informer le mieux possible et à écouter vos propositions d'action, d'agir de manière apaisée.

Minorité – Tous pour Voisenon

Texte non transmis.

Naissances

La municipalité félicite les heureux parents de

- Ilöna et Elöhim MUZON MANKENDA, nés le 17 décembre 2023

Une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin municipal. C'est bien Solheila OUBAKI qui est née le 12 septembre. La municipalité espère qu'elle se porte bien.

Décès

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de

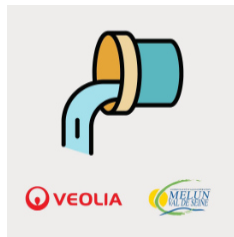
- M. Bernard WEINREB, décédé le 24 novembre 2023

Eaux

• VEOLIA EAU

Veolia Eau a envoyé un courrier aux Voisenonais fin janvier, pour un contrôle de conformité des installations d'assainissement collectif et d'eaux pluviales.

Il s'agit bien d'une mission confiée par l'agglomération à Veolia. Il convient donc de se rapprocher de l'entreprise pour prendre rendez-vous et recevoir un technicien à domicile. Ces campagnes de contrôle se poursuivront dans les autres communes, tout au long de l'année. Elles sont importantes pour le fonctionnement des réseaux, des stations d'épuration et, au final la préservation de la qualité de l'eau et de l'environnement.



• SUEZ EAU FRANCE



Dans le cadre de la nouvelle délégation de service public (DSP) d'eau potable sur Voisenon et afin d'accompagner les usagers dans le changement de délégataire, SUEZ Eau France sera présent en mairie de Voisenon,

Judi 28 Mars
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

et répondra à cette occasion toutes vos questions et interrogations sur votre première facture.

Jeux Olympiques

"Terre de sport et de champions, la Seine-et-Marne est le premier Département francilien à avoir été labellisé Terre de Jeux 2024.

La flamme Olympique traversera plusieurs villes de la Seine-et-Marne le 20 Juillet 2024 : Fontainebleau, Melun, Avon, Provins et Pontault-Combault.

La Flamme Paralympique quant à elle, passera le 27 Août 2024 à Fontainebleau et Trilport.

Tout suivre sur les JO en Seine et Marne:

<https://jopparis2024.seine-et-marne.fr/fr>



Budget participatif

Grâce à la mobilisation des Voisenonais, la Commune a été lauréate du budget participatif de la Région Île-de-France.

Cela a permis d'équiper notre agent technique Maurice d'un triporteur électrique qui lui permet de transporter ses outils et matériaux. Il est ainsi autonome et réactif pour répondre à vos demandes.



JULIEN AGUIN, MAIRE DE VOISENON ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS PRÉSENTENT UNE :



POUR TOUS LES ARTISTES PEINTRES

EXPOSITION D'ART

DE VOISENON

26-28 AVR

2024

ET AMOUREUX D'ART DE VOISENON

ENTRÉE LIBRE ET
GRATUITE

Ouverture de

10:00 - 18:00

Au Mille-Club, 4 rue des Longs Réages, 77950 Voisenon

INSCRIPTION EN MAIRIE

Renseignements : 01 60 68 29 00 - 06 77 37 92 49 / mairie@voisenon.fr
Date limite d'inscription des peintres en Mairie le **25 / 03 / 2024 à 17h00**